

CHARTRE DES PARENTS

Préambule :

Depuis plusieurs saisons, il est observé une baisse importante des valeurs associatives et sportives qui représentent les fondements du fonctionnement d'un club.

Cette charte a pour but de vous rappeler qu'être parent, cela vous donne des droits, mais aussi des devoirs.

I. Participer à la vie du club :

- Tout mettre en œuvre pour être présent(e) avec son enfant aux manifestations organisées par le club,
- Être présent aux rencontres de son enfant (à domicile & à l'extérieur),
- Effectuer au moins deux déplacements durant la saison, lors des divers compétitions et évènements,
- Participer à tour de rôle aux goûters de fin de matchs lors des rencontres à domicile (De U11 à U15),
- Participer aux réunions d'équipe organisées par les entraîneurs,
- Devenir « parent-basket-délégué » pour m'investir davantage dans la vie du club (facultatif).

II. Être fair-play :

- Se conformer aux règles,
- Respecter les décisions de l'arbitre,
- Être respectueux envers l'ensemble du corps arbitral,
- Être maître de soi en toutes circonstances,
- Encourager et accepter les erreurs des enfants,
- Ne jamais critiquer, ni insulter les enfants et les autres parents,
- Saluer les autres parents au début et à la fin du match,
- Féliciter l'ensemble des enfants à la fin du match,
- Être respectueux envers les enfants et les autres parents.

III. Respecter les règles de vie du club :

- Prévenir l'entraîneur en cas d'absence ou de retard de mon enfant (entraînement & compétitions),
- Être respectueux envers l'entraîneur et accepter ses décisions,
- Respecter les décisions du bureau directeur du club,
- Ne pas intervenir durant les entraînements ou les matchs de mon enfant,
- Ne pas émettre devant des tiers ou en public des critiques ou des opinions défavorables sur le club,
- Respecter le matériel et les locaux mis à disposition pour les entraînements et les compétitions,
- Rendre le dossier d'inscription de mon enfant rempli et complet avec la cotisation,
- Être respectueux envers l'ensemble des dirigeants, entraîneurs et bénévoles du club.

IV. NE PAS OUBLIER :

- Que les parents doivent avoir un comportement exemplaire et « fair-play »,
- Que les dirigeants sont bénévoles et donnent de leur temps gratuitement,
- Que les joueurs, les entraîneurs et le corps arbitral ont le droit à l'erreur.

Les enfants prennent exemple sur leurs parents, montrons-leur le bon exemple !

En cas de non-respect de la charte, votre enfant ne sera plus accepté en match !